

## CODE 1

### JARDINS STRUCTURES

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS MATERIAUX	OBSERVATIONS
<b>GAZON</b>				
Tonte	Déclenchement : 10 cm Coupe 7-8 cm	1 fois par semaine	Tondeuse rotative avec ramassage	en moyenne, 30 à 40 tontes par an
Tonte en pied d'arbres et de bâtiments	Coupe d'herbe	A chaque tonte	Débroussaileuse ou petite tondeuse	
Découpage	Délimitation des bordures	1 fois par mois	Coupe-bordure ou bêche	seulement si nécessaire
Défeutrage	Retrait des mousses	1 fois au printemps	scarificateur	
Regarnissage	semis complémentaires		regarnisseur ou manuel	
Fertilisation		Seulement si nécessaire		
<b>ARBUSTES</b>				
Taille	paysagère	1 à 2 fois par an	taille-haie, sécateur	Déchets broyés épandus en paillage sur place.
	Architecturée	2 à 3 fois par an	Cisaille	Déchets évacués
Travail du sol	Délimitation des massifs	1 fois par an sauf si aucun envahissement de pelouse.	Bêche	
Paillage	Mise en place de matière d'origine végétale	1 fois par an	Feuilles - mulch	
Désherbage	Binage - sarclage	Dès apparition des plantes érigées.	Binette - manuel	
<b>HAIES</b>				
Taille	Haies 2-3 faces	1 à 2 fois par an	Taille-haie	Déchets broyés épandus en paillage sur place ou évacués
<b>ROSIERS HORTICOLES</b>				
Taille	Formation au printemps Propreté en fin d'automne	2 fois par an	Sécateur	Déchets de taille évacués
Travail du sol	Suppression ancien paillage	1 fois par an	Fourche-bêche	
Effleurage	Suppression fleurs fanées	2 fois par mois	Sécateur	Déchets de taille évacués
Paillage	Mise en place de matière d'origine végétale	1 fois par an	Mulch	
Désherbage	Binage, Sarclage	Dès apparition des adventices	Binette - manuel	
Fertilisation	Apport d'engrais	1 à 2 fois par an	amendement - engrais complet	
<b>MASSIFS FLORAUX</b>				
Préparation	Béchage - motobinage	2 fois par an à la plantation	Bêche ou motobineuse si possible	
Plantation	Apport d'amendement			
Fertilisation	Apport d'engrais	1 fois au printemps		
Remplacement	Plantation de végétaux	Délai de 2 jours		
Entretien	Sarclage	2 fois par mois	Binette - manuel	
Paillage	Mise en place de matière d'origine végétale	1 fois par an	Paillage (mulch de coco)	
Arrosage	Apport d'eau contrôlé	2 à 3 fois par semaine	arrosage automatique ou manuel	
<b>AIRES ET ALLEES SABLEES</b>				
Désherbage	Traitement curatif induisant une absence d'herbe après intervention	Tolérance des adventices jusqu'à 3 cm de hauteur	Désherbeur mécanique ou manuel, grille	
		Aucune tolérance dans cimetières		
<b>RAMASSAGE DES FEUILLES</b>				
Ramassage systématique sur pelouses tondues, allées et trottoirs		2 fois par semaine pendant la chute des feuilles	Souffleur, rateau	Réutilisation sur site en paillage sur massifs
<b>ARROSAGE</b>				
Arrosage autre que sur massifs floraux	Apport d'eau contrôlé	si nécessaire	automatique ou manuel	
<b>NETTOYAGE</b>				
Ramassage soigné débris et papiers		1 fois par semaine	pincettes	
Vidage des corbeilles		1 fois par semaine		
Bornes déjections canines	Alimentation en sacs	1 fois par semaine		
	Vidage des corbeilles			